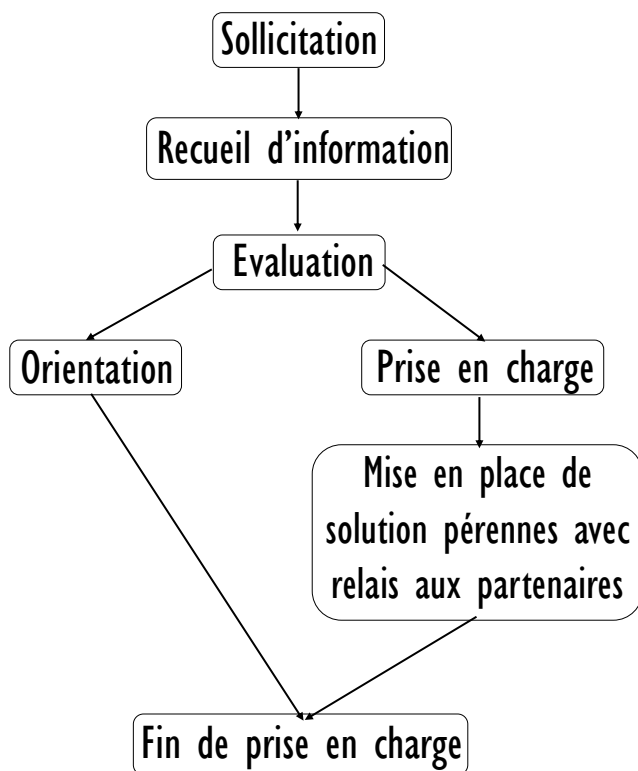


## Comment nous intervenons ?

Vous êtes un professionnel de santé libéral, vous vous sentez démuni face à la situation d'un patient (tous âges, tous publics, toutes pathologies).

Sollicitez-nous par mail ou téléphone en précisant :

- la ou les raisons de votre inquiétude
- l'accord du patient pour intervenir
- les coordonnées du patient



Nous ne sommes pas un service d'urgence, cependant, nous faisons notre maximum pour répondre au plus vite à toutes vos demandes.



### Siège

Pôle de santé  
23 Rue Ferdinand de Boyères  
61400 MORTAGNE-AU-PERCHE

### Annexes

Pôle de santé  
Place du Dr Couinaud  
61200 ARGENTAN

Pôle de santé  
9 Rue du Quatorze Juillet  
61600 LA FERTE MACE

Aucun accueil physique n'est assuré sur les sites.

### Comment nous contacter ?

Téléphone : 06 22 64 56 65  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h  
Une messagerie est disponible en dehors des horaires d'ouverture.

Mail : [accueil@ptaorne.fr](mailto:accueil@ptaorne.fr)  
Mail sécurisé : [ptaorne@medical.apicrypt.org](mailto:ptaorne@medical.apicrypt.org)  
[orne.pta@normandie.mssante.fr](mailto:orne.pta@normandie.mssante.fr)  
Site : [www.ptaorne.fr](http://www.ptaorne.fr)



La réponse aux professionnels de santé libéraux

FINANCÉE PAR :   
Agence Régionale de Santé Normandie

SOUTENUE PAR :   
URML Normandie

### Cadre législatif

Dispositif issu de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

